

# ASSURANCE AUTO

# 2 MOIS OFFERTS\*

DU 1<sup>ER</sup> AU 31 OCTOBRE 2021

---

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**

---



ASSURÉMENT HUMAIN

\*2 mois de cotisation offerts la 1<sup>ère</sup> année (hors droit d'entrée, contribution attentats et fonds d'entraide) pour toute souscription entre le 01/10/2021 et le 31/10/2021 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur [gmf.fr](http://gmf.fr)

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret Cedex.

**GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Réf. : 1605.1 - Octobre 2021.